Quarantième année, N° 138. Le numéro : 10 centimes Mardi 15 juin 1943.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Suisse 16.— 9.— 5.—
Avec Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—
ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
Suisse . . . . 11 » »
Etranger . . . . 14 » »
Réclames : Canton . . . . 20 » »
» Suisse . . . . 25 » »
Mortuaires . . . . . . 16 » »

Le fétichisme

Nous ne savons trop comment nous allons remplir la page blanche qui se trouve devant nous avec un sujet qui est terriblement complexe.

Jamais la liberté et l'individualisme n'ont eu une aussi mauvaise presse que de nos jours.

On ne parle que de les anéantir.

Nous ne serons pas du mouvement.

Le « *dîne qui peut* » est aussi et même plus honteux que le « *sauve qui peut* », et nous aimons encore mieux la déroute qui vous emporte dans un ouragan d'épouvante que la marche moutonnière vers une table où tout le monde doit-être du même avis.

Ça ne cadre pas avec une démocratie, et encore moins avec la nôtre qui a résisté à tant d'épreuves et qui est sortie à peu près intacte de tant de traquenards et de tant de dangers.

De plus en plus, l'Etat enserre le citoyen, et nous voyons arriver le jour où nous ne pourrons même plus respirer sans avoir obtenu préalablement une autorisation.

Par les multiples déclarations de toute nature, le foyer familial n'a déjà plus de secrets.

Nous ne savons si c'est là un des bons moyens d'élargir la tombe du libéralisme économique, mais il est certain que c'est le socialisme, en tout premier lieu, qui profite de ce profond bouleversement.

Antagonisme curieux : les discours de nos hommes d'Etat et de nos hommes politiques, à part l'une ou l'autre rares exceptions, sont tous empreints de la même chaude éloquence. C'est l'hymne à l'énergie individuelle et à la liberté.

Comment peut-on concilier ces contrastes, nous vous le demandons ?

Comment aviver le sentiment du *moi*, de l'individu responsable et libre, soulever dans les masses la passion ardente de la liberté, quand vous ne pouvez plus faire un geste, sans Berne, sans l'autorité cantonale ou communale, et quand la liberté dont on a plein la bouche est constamment menacée par le mauvais vent de la centralisation à outrance et de l'omnipotence de l'Etat ?

C'est là un problème difficile à résoudre, et d'autant plus difficile pour une génération vieillissante.

Des illusionnistes peuvent fermer l'oreille aux menaces voilées du socialisme-collectiviste, arguer des nécessités économiques de la guerre. Nous entendons rester fidèles aux doctrines des aïeux, fondateurs de la patrie suisse, qui mettaient l'individualisme bien compris et la liberté au-dessus de toutes les discussions.

Les subventions ont leurs avantages, mais il est indubitable qu'elles ont fini par créer une sorte de fétichisme de l'Etat.

On ne fait plus rien sans recourir à l'Etat, que celui-ci soit incarné par le pouvoir central, par le pouvoir cantonal ou encore par le pouvoir communal.

Travaux, assistance, bourses d'études, voyages, c'est la course au porte-monnaie, et l'on a vu et l'on voit encore, hélas ! des hommes qui passaient pour des fédéralistes à tous crins demander humblement l'aman, pareils à des Bédouins au dos zébré et à l'échine courbée.

Que signifient ces conversions tardives ?

Nous les considérons comme le triste résultat d'un long glissement, d'abord imperceptible, puis qui n'a pas tardé à se précipiter.

Nous restons invariablement le défenseur du principe et de l'idée fédéralistes.

Fortifier des consciences qui ne se laissent ni museler, ni lier, ni écraser, inculquer aux jeunes générations qui montent ce sentiment d'honneur qu'elles doivent se créer une situation par le développement de leur *moi*, par leur énergie, par leur indomptable volonté et par leur travail, sans *tout* demander à l'Etat, n'est-ce pas encore le plus bel idéal d'un Suisse, celui, précisément, que nos pères et nos aïeux ont cultivé et poursuivi ?

Dans peu de jours, nos établissements secondaires et supérieurs d'éducation et d'instruction vont fermer leurs portes. Il y a des discours d'hommes de valeur dans ces circonstances.

Les orateurs, ministériels ou non, ont l'occasion toute trouvée de faire appel aux consciences des Jeunes et de les engager à ne se laisser ni museler, ni lier, ni écraser.

En Valais, nos trois collèges de St-Maurice, de Sion et de Brigue en font quelques-unes de ces consciences. Nous voudrions qu'ils en fissent beaucoup, car nous en avons bien besoin.

Nous pourrions alors attendre avec sérénité l'Ordre nouveau qui doit incarner un idéal de justice, d'honneur et de fraternité chrétienne.

Ch. Saint-Maurice.

Le Pape a parlé à 25.000 ouvriers

—o—

Les efforts du Vatican pour le rétablissement de la paix

—o—

Pie XII a accordé à l'occasion de la Pentecôte une audience collective qui fut l'une des plus intéressantes et des plus caractéristiques qui se soit jamais déroulée au Vatican. En effet, 25,000 ouvriers sont venus à Rome de toutes les régions de l'Italie, en particulier de l'Italie du nord, pour rendre hommage de la classe ouvrière au Saint Père, à la clôture des fêtes de son trentième anniversaire d'épiscopat. A cet effet, l'immense cour du Belvédère avait été aménagée pour accueillir les assistants et le trône pontifical occupait une place bien en vue au centre.

A 17 h. 30, le Pape arrive en automobile et monte d'un pas alerte sur son trône. La masse des ouvriers acclame le souverain Pontife en agitant des mouchoirs. Dans le secteur réservé aux femmes, les mères soulèvent leurs enfants en demandant la bénédiction pontificale. Le Pape fait le signe de la croix et commence son discours d'une voix ferme. Il rappelle ce que lui-même et ses prédécesseurs ont fait pour la défense des ouvriers. Il fait l'éloge de l'esprit de discipline dont en cette heure de nécessité universelle et impérieuse, font preuve les ouvriers, et a exhorté ces derniers à ne pas se laisser illusionner pour l'avenir également « par le mirage de fausses théories et les visions d'un bien-être futur ».

« La révolution sociale prétend élever au pouvoir la classe ouvrière. Il s'agit là de vains mots et d'une pure erreur, qu'il serait impossible de réaliser. Le salut et la justice ne sont pas dans la révolution, mais dans une évolution harmonieuse. La violence n'a rien fait d'autre qu'abattre et non pas à élever, allumer les passions et non les calmer, attiser les haines et augmenter les ruines, et non rendre frères les adversaires. Elle a précipité les hommes et les partis dans la dure nécessité de reconstruire lentement après des épreuves douloureuses sur les ruines de la discorde. Seuls une évolution progressive et un véritable courage, conformes à la nature, éclairés et guidés par les saintes règles du christianisme et de la justice, peuvent conduire à la réalisation des désirs et honnêtes besoins des ouvriers. »

Le Pape parla ensuite d'une campagne de diffamation contre l'Eglise, déchaînée ces derniers temps avec l'accusation que le Pape avait toujours voulu la guerre. La foule crie « non, non ».

On a prétendu que le Vatican ne fait rien pour la paix. De chaque côté fusent les cris : « Oui, vive le Pape ». Le Pape, après avoir accepté les interruptions de la foule, a ajouté que jamais l'on n'avait lancé une accusation plus ignominieuse. Le cri du vicaire du Christ a toujours été « paix, paix, paix ». La foule crie : « Nous le savons ».

Le Pape déclare alors qu'un jour « quand les circonstances du moment et les passions humaines permettront la publication de documents encore inconnus, l'on pourra constater l'importance de l'activité pacificatrice du Saint-Siège. Ces documents mettront en pleine lumière la stupidité de telles accusations ».

« L'activité du Vatican a toujours tendu non pas à alimenter la guerre, mais à sécher les larmes des veuves et des orphelins. »

Après avoir rappelé aux ouvriers que l'Eglise suit avec une affection maternelle toutes leurs souffrances, le Pape a terminé en accordant à l'assistance la bénédiction apostolique.

Les faits du jour

Les îles italiennes tombent les unes après les autres
En Allemagne, on changerait de tactique

Après la reddition de Pantelleria, c'est celle de Lampeduse, ainsi que le « Nouvelliste » de dimanche le laissait entendre.

Quatre croiseurs et cinq contre-torpilleurs dont un grec ont bombardé l'île à deux reprises pendant la nuit du 11 au 12 juin et à des intervalles fréquents au cours de la journée. Les batteries ennemies ont tiré mais ont été réduites au silence à la suite d'une violente attaque aérienne. Peu avant 17 h. 30, on a vu des drapeaux blancs apparaître dans l'île et à environ 19 h. le commandant naval a envoyé un officier sur l'île pour négocier la capitulation.

Puis c'est le tour de l'île de Linosa qui a dû, elle aussi, capituler.

Linosa, île volcanique d'environ 2 km. carrés, se trouve au nord-est de Lampeduse et avait 150 habitants. Elle fait partie de la province italienne d'Agrigente.

La petite île de Linosa a capitulé avant qu'un seul coup de feu ait été tiré, selon une information d'Alger. Le contre-torpilleur britannique « Nubian » était au large de l'île tôt dimanche matin. Les drapeaux blancs apparurent et la capitulation fut acceptée. 140 membres du personnel naval et militaire ont été faits prisonniers et évacués.

On relève maintenant que parmi les puissantes unités navales qui ont été dirigées sur Lampeduse après la capitulation de Pantelleria figuraient les croiseurs « New-Foundland », « Aurora », « Orion » et « Penelope ».

L'Agence italienne Stefani donne des nouvelles du canal de Sicile et des attaques aériennes de la péninsule :

Dans le canal de Sicile, une formation navale ennemie a été attaquée par des avions allemands qui ont coulé un vapeur de transport de 8000 tonnes et 14 embarcations de débarquement. Ils ont endommagé en outre gravement trois croiseurs, 14 petites unités et 6 navires marchands. La chasse allemande a abattu 14 appareils d'escorte.

Des attaques aériennes ennemies contre Reggio de Calabria, Catane et Palerme ont provoqué des pertes parmi la population civile et des dégâts limités aux habitations. La D. C. A. de Trapani a abattu un bimoteur ennemi.

Les pertes de la population civile dans les localités mentionnées dans le communiqué de dimanche sont les suivantes : 24 tués et 9 blessés à Catane, 10 tués et 19 blessé à Palerme.

* * *

A l'autre extrémité de l'Europe, le Russes ont aussi modifié leur tactique. Depuis trois jours, des bombardiers, par centaines, s'en prennent aux aérodromes allemands proches du front. Et la Luftwaffe réagit seule, laissant la Wehrmacht dans ses positions estivales.

On admet aujourd'hui que devant la menace qui se précise dans l'ouest et le sud du continent, le chancelier Hitler renoncerait à lancer vers le Don et la Volga les 200 divisions dont il dispose encore. Cette politique de prudence lui permettra cet été de faire face avec des moyens accrus aux tentatives anglo-américaines de débarquement. Mais qu'en pense l'allié de l'Extrême-Orient ?

Le Japon n'allait-il pas attaquer la Sibérie au moment même où l'Allemagne essayerait pour la troisième fois d'enfoncer le front de l'Est ? On imagine difficilement que les armées du Mikado partent seules à l'assaut. Peut-être ne sont-elles d'ailleurs pas fâchées de pouvoir entretenir avec celles du maréchal Staline « des rapports de stricte neutralité », qui permettent de réserver l'avenir...

* * *

Le compromis d'Alger

—o—

Du correspondant spécial de l'agence Reuter :

« Alger est aujourd'hui pavoisée en l'honneur de la fête des nations unies.

Le bruit court qu'un compromis a été trouvé pour mettre fin au différend qui s'est produit dans le Comité français de libération nationale. Cette rumeur a produit de l'optimisme. On croit que par ce compromis, le général Giraud serait le commandant en chef de l'armée française reconstituée et le général de Gaulle ministre de la défense nationale, par conséquent chargé de la réorganisation et de l'épuration de l'armée. Si cela est exact, Giraud serait le « Foch » et de Gaulle le « Clemenceau » de la nouvelle armée française. »

Nouvelles étrangères

La tragique aventure de l'ouvrier inventeur

—o—

La presse de Budapest parle de la dramatique aventure de l'ouvrier Laszlo, qui, à l'instant où une invention devait lui apporter la fortune, fut condamné à la peine de mort.

Laszlo avait mis au point, après de longs tâtonnements, un moteur fonctionnant selon le principe de la fusée. Il avait présenté son invention à plusieurs groupes de techniciens, et l'un d'eux, appartenant à une des grandes nations alliées de la Hongrie, lui avait adressé une lettre contenant des propositions concrètes pour la mise en application industrielle du moteur en question.

Cette lettre, ce fut la femme de Laszlo, qui, en proie à l'affolement et au désespoir, la reçut et la porta au juge d'instruction. Par une affreuse coïncidence, Laszlo avait été, la veille, condamné à mort. Il s'était, en effet, rendu coupable d'un acte auquel les règlements du temps de guerre avaient conféré une gravité extrême. Il avait, en compagnie d'un ami, volé une bicyclette à la faveur de l'obscurcissement, et le Tribunal militaire d'exception l'avait condamné à mort.

Vivement émues par le cas, les autorités décidèrent de surseoir à l'exécution. Le lendemain, le régent Horthy décidait de commuer la peine en celle de la prison perpétuelle. C'est ainsi que Laszlo eut la vie sauve. En même temps, un groupe d'industriels hongrois a annoncé qu'il était disposé à s'intéresser activement à la réalisation du moteur à fusées.

—o—

Des singes utilisés par des pickpockets

Pour la première fois dans son histoire, la police du Caire a dû procéder à l'arrestation de deux singes. Elle leur a cependant bien vite et très volontiers rendu la liberté, pour les raisons que nous allons voir.

Ces deux singes étaient dressés à exécuter en public une série de tours qui captaient si fort

DES PLANTES BIENFAISANTES. — La Quintonine est un extrait concentré contenant les principes actifs de huit plantes différentes : Quinquina, Coca, Kola, Gentiane, Ecorces d'Oranges amères, etc... Elle contient également du Glycérophosphate de Chaux. Un flacon de Quintonine versé dans un litre de vin vous donne instantanément un litre entier de vin fortifiant de goût agréable qui réveille l'appétit, facilite la digestion et tonifie l'organisme. Le flacon de Quintonine coûte seulement 2 fr. 25 dans toutes les Pharmacies.

l'attention des badauds, que les fils du propriétaire des singes, trois fameux pickpockets, pouvaient dévaliser les spectateurs de tout ce qui n'était ni trop lourd ni trop encombrant.

Le scandale éclata un jour où une volumineuse dame égyptienne fut ainsi délestée d'un bracelet de diamants de grande valeur. La police fut appelée, eut des soupçons et arrêta les trois voleurs ainsi que leurs « complices » les singes. On transporta ces derniers au commissariat, où ils se mirent à déchirer les paperasses, à ronger et à casser tous les objets, de sorte que les agents se virent obligés d'implorer littéralement le propriétaire de ces deux animaux indomptables de venir les chercher.

—o—

Série d'attentats en France contre la relève

—o—

L'action clandestine contre ceux qui sont accusés par les membres des organisations de « Résistance » de favoriser l'Axe par leur « collaborationnisme » actif continue.

Presque journellement, des attentats ont lieu, à l'aide de charges légères d'explosifs, contre des magasins et des bureaux. En une seule nuit, une teinturerie, une pâtisserie, un restaurant ont été à demi détruits. D'autres magasins également ont eu leurs vitrines défoncées par de lourds pavés lancés d'une mystérieuse automobile en marche. Les propriétaires de tous ces commerces passaient pour « collaborationnistes ».

— On annonce de Poitiers l'assassinat d'un membre du parti populaire français.

Il s'agit d'un ingénieur âgé de 36 ans, qui a été tué de plusieurs coups de revolver alors qu'il se rendait à son travail. La victime, selon des informations de presse, était membre du groupe de la « collaboration » du parti populaire français.

Nouvelles suisses

Politique fédérale

—o—

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

—o—

Au Parlement

Ce qui a soulevé le plus grand intérêt au cours de la première semaine de session, c'est une chose qui n'était pas à l'ordre du jour : l'affaire Sonderegger.

Le Parlement n'en sort pas grandi. D'abord parce que la faute d'un député rejaillit dans tout l'hémicycle, parce que les parlementaires sont plus ou moins solidaires les uns des autres ; ensuite parce que, dans cette occurrence, ils ont si bien senti cette solidarité, qu'ils ont commencé par rester cois, comme avec l'espoir d'étouffer l'histoire. Il a fallu la réaction de l'opinion publique, alertée par la presse, pour secouer cette apathie. Quant au coupable lui-même, il ne se sentait nullement mal à l'aise dans cette salle où il fit naguère le serment d'être fidèle à la Constitution. Lorsque, après bien des tergiversations, les groupes catholique, radical et agrarien (mais pourquoi ces trois seulement ?) eurent fait une démarche auprès du Conseil fédéral, pour lui demander une déclaration (moyen commode de se débarrasser d'une tâche pénible), Sonderegger commença à comprendre. C'est ainsi que jeudi, le président eut à lire aux députés une déclaration gouvernementale les informant de la procédure en cours, une lettre « culottée » de l'intéressé se contentant de suspendre l'exercice de son mandat, et un télégramme de citoyens soleurois indignés à juste titre de ce que Sonderegger siégeât encore dans l'enceinte législative.

Les députés n'ont pas pris sur eux d'exclure de leur auguste assemblée ce camarade trop turbulent ; aussi bien ce Parlement est-il de moins en moins auguste. Il y aura donc une enquête préalable du ministère public fédéral, puis un rapport au Conseil fédéral, qui, à son tour, rédigera un rapport aux Chambres. Celles-ci devront trouver la force de l'approuver. Espérons que tout cela ne traînera pas au delà d'une prochaine session. Souhaitons enfin que l'enquête nous apprenne pourquoi l'idée de ce complot a végété trois ans dans les esprits respectifs de MM. Bratschi et Gadient sans les incommoder...

* * *

Le Conseil national a examiné un copieux texte de loi visant à réformer l'organisation judiciaire fédérale : la centralisation a tellement amplifié la législation fédérale que les membres du Tribunal fédéral ne sont plus assez nombreux pour liquider tous les litiges. On va donc, entre autres mesures, les porter de 26 à 30. On a peine à comprendre, dans ces conditions, que la Chambre ait approuvé une proposition de M. Tell Perrin, radical neuchâtelois, visant à étendre la compétence du Tribunal fédéral aux dépens des cantons, en matière de droit public... A quoi sert d'augmenter le nombre des juges fédéraux, si d'un autre côté on leur donne plus de travail encore ?

* * *

Au cours d'une discussion sur les comptes d'Etat, M. Wetter a dit deux choses intéressantes :

Il a fait remarquer que le fédéralisme ne consiste pas, pour un canton, à tendre la main. Il est triste que les cantons en soient à se faire faire la leçon, en ce domaine, par le pouvoir fédéral. Il est évident que les premiers fédéralistes devraient être les membres des gouvernements cantonaux. C'est, hélas ! loin d'être toujours le cas.

Il a déclaré que maintenant, dans le ménage fédéral, le mot d'ordre était : économies sur toute la ligne. Enfin ! on y vient ! Il aura fallu quatre ans de guerre !...

* * *

Le Conseil des Etats a approuvé à une grande majorité l'arrêté limitant le droit d'établissement à Genève. Si, sur cette question, les députés fribourgeois n'ont pas repris l'opposition de leurs collègues du National, en revanche les socialistes ont ressorti les arguments de leurs congénères : c'est que, dans le fond de leur cœur, ils voudraient pouvoir faciliter la formation à Genève d'une pègre prête à constituer des troupes révolutionnaires.

Il a eu la primeur d'un intéressant exposé de M. Pilet sur la situation des Suisses aux Etats-Unis. Ce pays a promulgué une loi obligeant les ressortissants d'Etats neutres à faire du service militaire, à moins d'une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne pas se naturaliser américains. Autrement dit, on ne veut pas qu'ils bénéficient d'une nationalité acquise sans en supporter les inconvénients. Le Département politique suisse a cependant obtenu que la déclaration ne porte que sur l'intention de ne pas faire de service. C'est déjà beaucoup, mais la Suisse a encore l'ambition d'obtenir une mesure de ce genre qui soit générale, et non pas individuelle. Idem au Canada. M. Denis de Rougemont, dont la mission en Amérique se prolonge, a dû avoir chaud !

C. Bodinier.

VIEILLES DOULEURS. — Quand les douleurs sont anciennes, c'est l'indication certaine d'un état arthritique. Il ne faut pas les négliger, sinon le mal empirera et le rhumatisme deviendra chronique avec toutes ses complications douloureuses. Rappelons à tous ceux qui souffrent que Gandol combat goutte, sciatique, névralgies, maux de reins. Le Gandol, en effet, par ses composés lithinoquiniques, possède la propriété de combattre la surproduction de l'acide urique et de soulager les reins. Le Gandol en cachets vaut Fr. 3.60 pour une cure de dix jours. Toutes pharmacies.

—o—

Un Juif assassiné en France

—o—

L'Arve roule son cadavre jusqu'à Carouge

—o—

Vendredi matin, une habitante du Val-d'Arve, à Carouge, avertissait les gendarmes que le corps d'un homme était accroché aux grilles du barrage du Val-d'Arve.

Ceux-ci se rendirent sur place et eurent beaucoup de peine à ramener le corps sur la berge. Ils firent même appel au poste permanent.

Le Dr Oppikofer, appelé à examiner le cadavre, remarqua bien qu'il portait des blessures à la nuque, mais, sur l'ordre de M. Merlo, conseiller municipal à Carouge, le corps fut transporté sans autre à l'Institut de médecine légale.

Le corps paraissait avoir séjourné plus d'un mois dans l'eau et on ne retrouva dans les vêtements du mort qu'une carte française d'alimentation au nom de Léopold Friedeberg, Israélite, commerçant à Castres (Tarn), né en 1879.

L'autopsie pratiquée vers la fin de l'après-midi révéla qu'il ne s'agissait point d'une simple noyade, mais d'un crime, car les profondes blessures visibles sur la tête du cadavre ont été faites avec un corps très dur, peut-être une barre de fer, et le crâne a été complètement défoncé.

M. Friedeberg a été assommé avant d'être jeté dans l'Arve.

On suppose que, voulant franchir la frontière, ce Juif fut victime d'individus qui le tuèrent pour le dépouiller de ce qu'il portait sans doute sur lui. Leur forfait accompli, les criminels se débarrassèrent du corps en le jetant à l'eau, lui laissant sa carte d'alimentation, qui permettrait de l'identifier s'il était retrouvé.

La police ayant été avisée dans la soirée, une enquête a été ouverte par M. Gaudet, officier de police, et les inspecteurs de la brigade spéciale de la sûreté. La police française fut avisée des faits.

—o—

L'assassinat du gendarme

—o—

Le tribunal criminel de Lausanne s'occupe, en ce début de semaine, de la triste affaire de l'assassinat de la recrue de gendarmerie Moser, qui fit passablement de bruit au début de l'année.

On connaît les faits qui motivèrent l'inculpation de Robert B..., 23 ans, typographe.

Le mardi 26 janvier, vers 20 heures 30, la recrue de gendarmerie André Moser se trouvait dans le magasin d'épicerie V., à la Cité-Derrière. Alors qu'il s'entretenait avec Mme V. et ses deux filles, la porte s'ouvrit, et deux coups de mousqueton partirent qui atteignirent le gendarme Moser dans le dos. Le malheureux gendarme tomba mortellement frappé.

L'enquête révéla qu'il s'agissait d'un drame passionnel. B. était l'ami de Mlle V. et nourrissait pour elle une vive passion, qui n'était pas, cependant, sans importuner l'intéressée. B. était jaloux à outrance, en particulier de la recrue de gendarmerie Moser, qui parfois venait au magasin V., où il rencontrait la jeune fille dans un sentiment de parfaite dignité, le jeune homme étant fiancé par ailleurs.

Robert B. est un homme extrêmement jeune ; à l'audience, il paraît accablé par son forfait. Il est célibataire. Les renseignements sur son compte sont tous excellents. Fils unique, il fit son apprentissage de typographe à l'âge de 15 ans ; dès qu'il fut en mesure de gagner sa vie, il aida dans une large mesure sa mère, financièrement gênée.

Au militaire, B. est caporal, et fut apprécié de ses chefs. Les renseignements que donnent sur lui ses différents patrons sont également très favorables.

A plusieurs reprises, B. reprocha à Jacqueline V. son caractère capricieux et sa frivolité ; rien cependant qui pût motiver un acte aussi grave. Dès le moment où Jacqueline V. fit la connaissance de la recrue de gendarmerie Moser, B. crut voir dans son attitude un changement de ses sentiments.

L'interrogatoire de l'accusé continue.

Le „Nouvelliste" sportif

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Pour la promotion en **Première Ligue**, International, de Genève, a battu Gloria, du Locle, éliminant de ce fait Sion.

St-Maurice jouera en Seconde Ligue

Il faut bien qu'à chacun revienne son « Waterloo ». Trop brillamment vainqueur sur son terrain, Jonction venait hier à St-Maurice avec succès en poche.

Nous avions prévu et écrit dans ces colonnes que St-Maurice n'avait pas dit son dernier mot et que le match gagné contre le Club Sportif Chênois autorisait tous les espoirs.

Et nous n'avions pas tort ! Les Valaisans, sans fournir un jeu de grande classe, ont si bien œuvré, avec un tel cran, qu'ils ont triomphé de leur redoutable adversaire.

Des trois finalistes, nous devons dire que nous avions toujours cru et estimé que Jonction était le meilleur. Le match d'hier infirme cette opinion à tous points de vue. Physiquement supérieurs, les Genevois n'ont pu un seul instant mettre à profit le système de jeu qui leur avait valu la victoire.

Si c'est là une réelle utilisation des expériences faites, elle est tout à l'honneur des Agaunois et prouve bien que Jonction n'a rien appris, du fait même que n'ayant plus rien à apprendre, sinon subir la volonté de meilleur qu'elle.

Et nous avons constaté là une évidente mauvaise humeur, chose qui sera toujours déplorable à notre avis. Il faut savoir se dominer dans les bons comme dans les mauvais jours ; la façon dont les Genevois ont manifesté leur déconvenue est tout bonnement scandaleuse.

Battus il y a trois semaines, nous avons tout de même « bu un verre » à Genève, ne nous échappant pas comme des voleurs pour aller trinquer à Coppet. Et c'est là le reproche que nous ferons aux Jonquillards.

D'aucuns — il s'en est même trouvé sur le terrain — diront que nous sommes un imbécile, mais nous croyons que ces choses doivent être dites. Le sport doit être une école de discipline, de volonté, mais aussi d'abnégation ; il n'est rien d'aussi détestable que de voir un adversaire qui ne sait pas perdre.

Comme St-Maurice l'a fait durant trois ans, ses deux adversaires genevois n'auront qu'à remettre l'ouvrage sur le métier ou — comme il est de mode de dire au ce temps — essayer de faire mieux la prochaine fois.

On nous dira que nous écrivons beaucoup pour ne raconter rien ; ce n'est pas là chose inexacte, mais nous estimions ce préambule nécessaire.

Venons-en donc à la partie elle-même, disputée devant environ 700 spectateurs. Elle voit s'aligner une équipe de St-Maurice privée de Micotti, mais qui néanmoins fournira une excellente partie.

Jonction a le choix du terrain et commet l'erreur de jouer contre la bise et contre le soleil, dans l'idée évidente de détruire la résistance de St-Maurice au cours de la seconde mi-temps. Ce plan, évidemment basé sur le résultat de Genève, a été déjoué, les locaux ayant complètement réussi dans leur jeu défensif, que d'aucuns n'ont pas admis.

Bref, St-Maurice part à l'attaque avec une impétuosité remarquable ; les Genevois accusent le coup et ne résistent que spasmodiquement, pensant, comme nous l'avons dit plus haut, prendre l'avantage en seconde mi-temps.

Avec tout cela, St-Maurice développe un jeu excellent, les combinaisons des avants jetant chaque fois le désarroi dans la défense des visiteurs.

Après 24 minutes de jeu, les arrières de Jonction ne parviennent tout de même pas à conjurer le danger et le gardien est obligé de capituler à la suite d'un magnifique coup de tête de Coquoz.

La réaction des Genevois ne peut naturellement pas se produire comme elle le devrait, la bise leur étant contraire ; ainsi le résultat de 1 à 0 était acquis à la mi-temps.

Après celle-ci, les Agaunois partaient avec une certaine confiance et savaient enfin jouer une défensive assez serrée pour empêcher le fameux trio central de Jonction de réaliser ses offensives.

Ainsi le résultat se maintenait-il en faveur de St-Maurice jusqu'à quelques secondes avant la fin, où Jonction marquait un but, annulé par l'arbitre.

Cette affaire suscitait, cela va de soi, de multiples discussions. L'arbitre Craviolini maintenait pourtant sa décision, consacrant ainsi la victoire de St-Maurice, aussi bien que son ascension en Deuxième Ligue.

Il y a lieu, avant de terminer, de féliciter la merveilleuse défense agaunoise : Foretay, Dirac, Duroux, Richard, sont des joueurs de grande classe ; avec eux il faut admirer Coquoz et Rey-Bellet E.

En bref, tous ont contribué à ce magnifique succès et nous devons bien dire que notre plaisir est si grand que nos félicitations s'adressent ce jour indistinctement à tous.

Met.

Poignée de petits faits

✶ Suivant la proposition de l'Etat espagnol et sur la base des contrats existant entre le gouvernement espagnol et le Saint-Siège, le Pape a procédé aux nominations d'évêques suivantes : Jesus Marida Perez, évêque d'Astorga ; Enrique Delgado Gomez, évêque d'Almeria ; Inocencio Rodrigues Diz, évêque de Cuenca ; Rafael Alvarez Lara, évêque de Guadix ; Thomas Gutierrez Dias, évêque de Cadix ; Juan Villar y Sauz, évêque de Lerida ; Javier Lanzuniga y Torralba, évêque de Valencia ; Carmelo Ballester Nieto, évêque de Vittoria.

✶ Le parti populaire catholique de la ville de Lucerne a décidé de présenter la candidature de MM. Stalden, député au Grand Conseil, chef de l'Office cantonal du personnel, et Schumacher, secrétaire au Département des finances, aux élections au Conseil de ville, où il détient jusqu'ici un siège sur 5.

✶ Le Département américain de la guerre annonce le développement d'un auto-camion amphibie de 2,5 tonnes, à six roues, portant le sobriquet de « Canard », capable de transporter des troupes, des armes et du ravitaillement sur terre et sur l'eau. Ce véhicule peut transporter 35 hommes sur terre ou sur l'eau. Il a une longueur d'un peu plus de neuf mètres et une largeur de 2 mètres 50.

✶ A Samaden, Grisons, est décédé à l'âge de 65 ans l'ancien conseiller national Anton Meuli. Entré en 1903 au Grand Conseil des Grisons, il en devint président en 1914. De 1928 à 1931 et de 1932 à 1935, il fut membre du groupe radical-démocratique du Conseil national.

✶ La police a confisqué à Naples pour 8 millions de lires d'objets précieux achetés par une bande d'accapareurs. 36 arrestations ont été opérées.

✶ Aux environs de Plovdiv, Bulgarie, 5 communistes ont engagé une fusillade contre les policiers lancés à leur recherche. Trois communistes ont été tués et les deux autres ont été appréhendés.

On signale d'autre part qu'un terroriste a été arrêté hier à Sofia.

✶ La réduction du nombre des trains en France a amené des mesures tendant à la restriction du trafic-voyageurs. Le nouveau système prévoit une location de places strictement nominative. Les voyageurs devront fournir leur identité et jamais plus de trois billets ne seront délivrés à une même personne.

✶ Les faux billets de banque belges qu'on avait découverts, il y a quelques années, étaient, paraît-il, mieux faits que les vrais. Depuis, la Banque nationale de Belgique a fait un effort pour que ses émissions soient à la hauteur de celles de ses « concurrents ».

✶ Une violente explosion s'est produite à la poudrerie de Cayes, près d'Oviedo. On compte 4 morts et de nombreux blessés. Les dégâts sont importants.

Dans la Région

Le passeur est blessé

Samedi soir, un habitant d'Archamps, Haute-Savoie, M. Grillet, s'apprêtait à faire passer la frontière à deux réfugiées, près d'Evordes, lorsqu'ils furent découverts tous trois par des douaniers italiens en patrouille, qui tirèrent sur les fugitifs.

Les deux réfugiées ne furent pas atteintes et purent être dirigées sur lieu sûr.

Quant au passeur, il fut grièvement blessé.

Nouvelles locales

L'élection de l'Abbé de St-Maurice

—o—

Ce lundi de la Pentecôte, le Chapitre de la Royale Abbaye de St-Maurice s'est réuni au grand complet pour procéder à l'élection de son Abbé, Supérieur de la Maison, qui devient ensuite évêque titulaire de Bethléem.

Ne manquaient au Chapitre que les religieux du Sikhim qui avaient envoyé leurs procurations et un chanoine en clinique.

Le Chapitre s'est tenu dans la Basilique fermée au public pour la circonstance.

Il a été précédé d'une messe conventuelle et

Faites une cuisine plus savoureuse ! utilisez l'Arome Maggi

d'une exhortation du Vicaire capitulaire soulignant l'importance de l'élection.

Ce fut ensuite la désignation des scrutateurs, formalités indispensables qui prennent forcément du temps.

Qui est l'élu ? Le secret le plus absolu est gardé sur le choix. Il ne sera proclamé, dans l'église abbatiale même, qu'après sa ratification par le Pape. Ainsi le veut le Droit-Canon.

Quel qu'il soit, nul doute qu'il ne réunisse les qualités et les vertus requises.

Les paysans font leur devoir

On nous écrit :

On sait que depuis une année bientôt une hausse du prix du lait est demandée par les producteurs. Elle est pleinement justifiée, les frais de production ayant constamment augmenté. Devant le refus des autorités d'accorder cette hausse d'un centime, on avait exprimé la crainte, dans les milieux responsables de notre approvisionnement en lait, de voir notre production baisser graduellement et notre ravitaillement en souffrir évidemment d'autant. Ce n'est pas le cas. La production s'est maintenue. Malgré l'exension des cultures et l'effort nouveau qui leur est imposé, les paysans ont réussi à livrer dans l'ensemble autant de lait que l'an passé.

Cette constatation ne manque pas de provoquer d'étranges commentaires dans les milieux qui d'avance accusaient les organisations paysannes de pousser leurs membres à produire moins par mauvaise humeur et les producteurs de vouloir utiliser leur lait à d'autres fins. — « Voilà, écrit-on dans ces milieux-là, la ration de lait peut être augmentée dans une notable mesure, immédiatement après que l'on nous a dit et répété que la production subirait un dangereux recul si les prix n'étaient pas ajustés dans les plus brefs délais. Le Conseil fédéral a refusé. Les événements lui donnent raison. Notre approvisionnement est mieux assuré que jamais de ce côté-là. »

Si la production du lait avait baissé, on n'aurait pas manqué d'accuser les paysans de manquer de patriotisme, mais elle s'est maintenue contre toute attente, alors pourquoi augmenter le prix du lait, disen certains ? Faut-il leur rappeler que l'expert attitré de notre économie de guerre établissait, il y a neuf mois déjà, que le prix de revient du lait était de 30,7 centimes, alors que le prix payé au producteur est de 27 centimes seulement. Les frais de production ont continué à augmenter depuis. Quand le Conseil fédéral consentira-t-il à la hausse ? Il a laissé entendre que ce serait le premier octobre 1943 au plus tard. Mais les paysans qui continuent à faire tout leur devoir, malgré tout, attendent qu'on tienne envers eux les promesses qu'on leur a faites.

A. R.

Autour de la Verrerie de Monthey

Nous recevons la lettre suivante :

Monthey, le 14 juin 1943.

A la Rédaction du « Nouvelliste »,
St-Maurice.

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal a publié dans son numéro du 11 juin courant un article tendancieux en ce qui me concerne, au sujet de la Verrerie de Monthey. Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro, la rectification suivante :

Cet article contient la phrase suivante : « Sait-on qu'un industriel étranger a réussi à racheter l'hypothèque de premier rang, pour 150,000 fr., pouvant ainsi devenir l'arbitre de la situation ? »

Je suis directement visé par cette phrase puisque, ainsi que cela est à peu près notoire, j'ai effectivement acheté une créance en premier rang contre la Verrerie de Monthey, pour la somme de Fr. 150,000.—.

Je tiens à préciser que je n'ai nullement recherché cette opération ; je n'ai fait que céder aux instances très vives dont j'étais l'objet de divers côtés. Si je me suis résolu à racheter une créance dont la valeur est très hypothétique, pour un prix que je considère aujourd'hui encore comme élevé, c'est uniquement dans l'intention de tenter, avec les concours nécessaires, de faire revivre cette industrie intéressante pour la localité qui m'accorde l'hospitalité depuis près de 30 ans.

Je n'ai nullement la prétention de réussir ; je m'efforcerai de faire mieux que ceux qui ont dû laisser périr cette industrie ou n'ont pas été en mesure de la remonter.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

J. Dionisotti.

Les timbres du 1er août de l'année 1943

L'Administration des Postes a accordé au Comité suisse de la Fête nationale l'autorisation de mettre en vente deux timbres spéciaux à l'occasion de sa prochaine collecte. Ces timbres de 10 et de 20 ct. seront mis en circulation le 15 juin, ils seront valables jusqu'au 30 novembre de cette année.

Ils furent exécutés en héliogravure en trois couleurs sur papier blanc mêlé imprimé par Courvoisier S. A., à La Chaux-de-Fonds, d'après les projets des deux dessinateurs Albert Jersin, à Lutry, et Paul Burkhardt, à Lugano.

Les philatélistes, toujours désireux de compléter leurs collections, feront bon accueil à ces timbres qui intéresseront aussi le grand public et notamment le monde des affaires. Le produit de la vente des timbres, dix centimes de taxe ajoutés à la valeur d'affranchissement, sera consacré au développement professionnel de notre jeunesse.

Pour atteindre ce but, nous souhaitons que tout envoi postal, celui de la grande maison de commerce, comme celui du modeste particulier, porte ces timbres et contribue de la sorte à cette œuvre patriotique en faveur de la génération montante.

MONTHEY. — Verrerie de Monthey. — Des articles tendancieux et de nature à renseigner inexactement le public au sujet de la Verrerie de Monthey, ayant paru récemment dans la Presse valaisanne, nous déclarons ce qui suit :

La Verrerie de Monthey S. A. s'est déclarée en faillite le 27 février 1943, par décision de l'unanimité des actionnaires.

Dans leur première assemblée, du 13 mars 1943, les créanciers ont chargé l'Office des Faillites de Monthey de la liquidation de la masse, et ont nommé une Commission de surveillance.

Dans leur deuxième assemblée, du 11 juin courant, ils ont décidé la mise en vente des immeubles et du mobilier industriel de la Société.

La vente aura lieu à tout prix, le 19 juillet 1943, selon publications à insérer dans la « Feuille officielle suisse du commerce », et dans le « Bulletin officiel » du Valais.

Ces enchères seront publiques ; il sera loisible de miser à tous ceux qui s'intéressent à ces immeubles, moyennant garanties légales.

L'Office des Faillites de Monthey.
La Commission de surveillance de la faillite.

Des bombes ou des vivres

Ce sont les bombes qui tombent

NEW-YORK, 14 juin. — Les journaux américains commentent aujourd'hui dans leurs articles de fond la situation dans laquelle l'Italie se trouve depuis la chute de Pantelleria et Lampeduse et devant la menace d'une invasion imminente.

La plupart des journaux américains déclarent qu'en suivant le conseil du président Roosevelt, l'Italie aurait la possibilité d'éviter de nouvelles destructions et des défaites.

Le « New-York Times » affirme que le Président a donné à entendre clairement qu'il ne considère pas les actes de Mussolini comme des actes du peuple italien. La lutte fut engagée contre le parti fasciste, mais pas contre le peuple italien. La nouvelle annonçant un revirement politique dans la péninsule aurait, pour les Américains, une plus haute signification que celle d'une victoire.

Cela marquerait le rétablissement d'une vieille amitié.

« Il n'y a pas de demi-mesure, déclare ce journal. Nous pouvons apporter au peuple italien des bombes ou des vivres. C'est donc à lui de choisir ».

ALGER, 14 juin. (Reuter). — Un commentateur de la radio américaine a dit que les hangars souterrains érigés à Pantelleria sont suffisamment grands pour contenir au moins cent avions et 50 autos-camions. Environ 12 mille hommes s'abritèrent dans ces hangars taillés dans le roc pendant le terrible bombardement.

WASHINGTON, 14 juin. — Ce sont des bombes qui continuent à pleuvoir, et non seulement en Italie, mais sur tous les fronts.

LONDRES, 14 juin. (Reuter). — Le ministère de l'air communique :

Dans la soirée de dimanche, des bombardiers attaquèrent un convoi ennemi au large de la côte hollandaise. Un grand navire ravitailleur fut atteint par des torpilles. Un plus petit navire ravitailleur fut coulé et plusieurs navires d'escorte endommagés.

Un avion du service de la défense côtière a détruit un hydravion ennemi au large de la côte norvégienne dimanche après-midi.

BERLIN, 14 juin. (DNB). — Dimanche matin, peu avant 9 heures, deux formations de six bombardiers américains, fortement escortés de chasseurs, ont attaqué, de faible hauteur la ville hollandaise de Flessingues. Les avions américains lancèrent leurs bombes sans discrimination. La plupart d'entre elles tombèrent en mer. Les dégâts causés par l'ennemi sont minimes.

LONDRES, 14 juin. (Reuter). — Des avions allemands lancèrent des centaines de bombes incendiaires sur un quartier habité d'une ville côtière du nord-est de l'Angleterre, tôt lundi matin. Des maisons et des écoles furent incendiées.

Deux avions allemands furent abattus au cours des raids sur l'Angleterre, pendant la nuit.

BERLIN, 14 juin. (DNB). — L'attaque des escadrilles de bombardement britanniques contre la ville de Bochum, dans la nuit du 13 juin, a été presque exclusivement dirigée contre les quartiers habités dont la population fut très éprouvée. D'autre part, les Britanniques ont encore atteint 5 églises, 3 hôpitaux et 4 écoles.

Le danger des sous-marins n'est pas écarté

BERLIN, 14 juin. — On estime à Berlin que les déclarations de M. Stevenson, secrétaire du ministre de la guerre des Etats-Unis, ne seront pas agréables à ceux qui considèrent le danger des sous-marins comme étant désormais écarté. M. Stevenson, en effet, est beaucoup moins optimiste et croit que des temps très difficiles se préparent.

Il a déclaré, en outre, que depuis le début de la guerre, les pertes subies par les marines alliées étaient dues, pour plus de la moitié, à l'action des sous-marins de l'Axe.

Comme on possède en Allemagne un bilan très exact de ces pertes (sauf de celles qui furent causées par des mines) on en tire des conclusions intéressantes sur la situation actuelle des flottes de commerce ennemies.

Evacuations en masse

LA ROCHELLE, 12 juin. (Ag.) — Le préfet du Département de la Charente maritime (France) a annoncé que tous les enfants de La Rochelle, de 5 à 14 ans, seront évacués obligatoirement. Déjà les écoles ont été fermées et repliées sur des localités de l'intérieur, mais jusqu'ici les parents pouvaient garder les enfants auprès d'eux. De plus, toutes les personnes non indispensables à la vie administrative et sanitaire de la ville sont priées de la quitter.

Agitation en Hongrie

GENEVE, 14 juin. — Le « Journal de Genève » relève une certaine agitation en Hongrie dont les motifs ne sont pas connus. Le ministre de la défense nationale, général Nagy, a demandé à être relevé de ses fonctions. Le régent Horthy lui a donné comme successeur le général Csatay. De nombreuses arrestations ont été opérées à Budapest dans la nuit de vendredi à samedi et les communications téléphoniques interurbaines privées ont été interdites depuis le 11 juin.

Les fascistes voudraient renforcer la discipline

ROME, 14 juin. — La presse italienne publie l'adresse du secrétaire du parti fasciste, Scorza, au chef du gouvernement Mussolini au nom du Directoire du parti fasciste. L'adresse demande une plus sévère discipline de guerre, la répression des tentatives qui visent à miner le moral et la situation matérielle du peuple, l'union de la production industrielle et agricole, le contrôle des approvisionnements, la réduction des associations économiques du pays, moins de bureaucratie dans l'administration de l'Etat, la répression du marché noir, un plus sévère contrôle et l'éventuelle fermeture des grands hôtels, des restaurants, des pensions et des magasins de luxe. En outre, le secrétaire du parti fasciste demande que soient rapatriés tous les étrangers qui restent en Italie et qui ne peuvent pas prouver que leur séjour dans le royaume est nécessaire. Si cela n'est pas possible, ils devraient être isolés dans des lieux qui ne sont pas des lieux de villégiature. Enfin, il demande l'établissement de la loi sur le travail obligatoire.

Les préparatifs d'invasion

LA LINEA, 14 juin. — On signale le passage à Gibraltar d'un nombre important d'unités navales et de navires de transport alliés. Après avoir jeté l'ancre dans le port pendant quelques heures, la plupart de ces navires firent route vers la Méditerranée occidentale ou centrale.

Les milieux d'observateurs croient que ces mouvements sont en rapport avec les préparatifs d'invasion alliés.

Militarisation des mines au Portugal

LISBONNE, 14 juin. (DNB). — Selon un décret du ministère de la guerre, la Compagnie charbonnière de Sao Pedro da Cova et la Compagnie de Douro (pétrole) sont mobilisées à partir du 14 juin. Tous les ouvriers qui travaillèrent dans ces mines au cours des trois dernières années sont mobilisés à l'exception de ceux qui font leur service militaire normal. Les hommes âgés de plus de 45 ans ne figurent pas parmi ceux qui sont appelés. L'organisation militaire de ces mines se fait sur la base des brigades.

Un chiffre record de la main-d'œuvre

WASHINGTON, 14 juin. (Reuter). — Le chef de la Commission de la main-d'œuvre des Etats-Unis a révélé lundi qu'un million 700 mille hommes seront ajoutés aux forces armées des Etats-Unis au cours des six prochains mois. Le chef de la commission de la main-d'œuvre a déclaré devant la commission financière de la Chambre des représentants que les forces armées atteindront des effectifs de neuf millions 200 mille à la fin du mois courant. A la fin de cette année au plus tard, le total sera de dix millions 900 mille avec, en outre, 700 mille pour des remplacements et pour d'éventuelles occupations. Les industries de munitions emploient maintenant dix millions de personnes. Ce chiffre doit être porté à 11 millions 300 mille au cours des douze prochains mois. Afin de parer aux besoins des forces armées et des industries de guerre, deux millions et demi d'autres travailleurs seront transférés des industries civiles. Des dispositions sont prises pour que l'on atteigne le chiffre record de 64 millions 400 mille travailleurs dans les industries de guerre des Etats-Unis.

Le marché noir dans la boucherie et le cuivre

ZURICH, 14 juin. — La police cantonale zurichoise vient de découvrir une affaire de marché noir dans laquelle est impliqué un maître-boucher du canton qui, depuis le début du rationnement de la viande, en mars 1942, avait abattu secrètement 12 porcs et 2 ou 3 veaux. La viande était livrée exclusivement pour corser le menu de quelques restaurants.

Une autre affaire semblable portant sur 2 tonnes de cuivre a été également mise à jour. Le métal était vendu à des prix exagérés. Il avait été recueilli par le possesseur d'une fonderie du canton de Thurgovie et dissimulé illégalement jusqu'à ce qu'il fut découvert chez un revendeur. Le cuivre a été saisi pour être livré ensuite à son emploi.

Les élection lucernoises

LUCERNE, 14 juin. Ag.) — 94 candidats sont annoncés pour les élections du Conseil communal, à savoir 27 radicaux, 19 indépendants, 20 socialistes, 19 conservateurs-catholiques et 9 chrétiens-sociaux. Ces deux dernières listes sont apparentées. Le Conseil comprend actuellement : 18 radicaux, 11 socialistes, 6 conservateurs, 3 chrétiens-sociaux et 2 indépendants.

9 candidats se présenteront aux élections de la Municipalité, soit 3 radicaux, 2 conservateurs, 1 chrétien-social, 2 socialistes et 1 indépendant. Le Conseil comprenait 5 membres, soit 3 radicaux, 1 conservateur et 1 socialiste.

Tremblement de terre

BELGRADE, 14 juin. (DNB). — L'observatoire sismographique a enregistré lundi à 9 heures 54' 53" une forte secousse, dont le foyer se trouve à 4 mille kilomètres.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 16 juin. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Petit concert. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Heure. Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Musique légère. 17 h. Heure. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour vous les jeunes ! 18 h. 50 Petit concert pour la jeunesse. 18 h. 59 La recette d'Ali-Babali. 19 h. Chronique fédérale. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19 h. 26 Au gré des jours. 19 h. 35 Le magasin de disques. 20 h. « Au rendez-vous des Ondelines ». 20 h. 30 Les mercredis symphoniques. 21 h. 50 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Disques. 6 h. 45 Informations. 6 h. 50 Communiqués. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Disques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique légère. 16 h. Emission pour les dames. 17 h. Emission commune. 18 h. Service d'informations pour les enfants. 18 h. 05 Emission littéraire. 18 h. 30 Musique variée. 18 h. 55 Communiqués. 19 h. Cours de morse. 19 h. 10 Disques. 19 h. 15 Causerie. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Musique variée. 19 h. 50 Les Alpes, émission. 20 h. 35 Concerto. 21 h. 05 Causerie. 21 h. 25 Grandes œuvres chorales. 21 h. 50 Informations.

†

Madame **Rose DELAVY**, à Vouvry ;
Monsieur **Edouard DELAVY**, à Vouvry ;
Monsieur **Hermann DELAVY**, à Martigny ;
Madame et Monsieur **BALLIS-DELAVY**, à Vouvry ;
Monsieur **Marcel DELAVY**, à Vouvry ;
Monsieur **Alexandre INDERKUMMER**, à Choex ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Félix DELAVY

leur cher époux, père, beau-père, frère, oncle et cousin, décédé le 13 juin 1943 dans sa 49me année, après une cruelle maladie vaillamment supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 15 juin, à Vouvry, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de Monsieur **Attilio GALLETTI**, à Collombey, St-Maurice et Monthey, profondément touchée par les innombrables témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre individuellement, exprime à tous sa profonde gratitude, particulièrement au Secours Mutuel de Collombey, à l'Intendance et au personnel des Casernes et arsenaux fédéraux de St-Maurice.

†

Madame Veuve **Antoine RICHARD** et ses enfants, aux Chenalettes, ainsi que toute la famille, remercient du fond du cœur toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à leur grand deuil. Un merci spécial à la Direction et au Personnel de la Maison Pellissier et Cie, ainsi qu'aux Révérendes Sœurs de la Clinique Saint-Amé.

Le produit qui s'impose

RADICAL SMART

Pour les plantes. Contre les insectes et maladies cryptogamiques

Tue pucerons, chenilles, cochenilles, limaces, doryphores, etc. Préventif contre les mildious

Chs PALTENGHI, repr. Avenue des Alpes, SIERRE

Banque Tissières Fils & Cie

MARTIGNY

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

et sous tous formes, aux conditions LES PLUS AVANTAGEUSES avec toutes facilités pour amortissements et remboursements. — Prêts sur billets

Comptes courants commerciaux — Crédits de constructions et entreprises

Dépôts à terme 3 à 5 ans - Caisse d'Epargne

aux meilleurs conditions compatibles avec la sécurité des placements

à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipa
DORÉNAZ : M. Sylvain Balleys, instituteur
FULLY : M. Marcel Taramarcaz, négociant
ISÉRABLES : M. Pierre Gillioz, négociant
LEYTRON : M. Albert Luisier
MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat
ORSIERES : M. Louis Rausis, négociant
SAILLON : M. Raphaël Rodult, négociant
SAXON : M. Prosper Thomas, préfet, et M. Georges Gaillard, négociant

Enchères

Les Hoirs de feu Etienne Marty de Félix mettent en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront le samedi 19 juin 1943, à 15 heures, au Café de la Place à Martigny-Croix, les immeubles suivants sur RAVOIRE, soit les Nos constituant le Chalet Marty avec dépendances.

6103	1 Brayères	pré	787
		forêt	848
		maison restaurant	80
6104	1 idem	forêt	498
		champ et pré pavillon	848
6103	1 idem	remise magasin four	18
			28

Pour tous renseignements et offres s'adresser au notaire Charles Crittin, à Martigny-Ville. En cas d'offre intéressante, les vendeurs traiteront de gré à gré.

Chlorate de soude

l'herbicide éprouvé pour la destruction des mauvaises herbes

MARTIGNY-CROIX - ENCHÈRES

Les Hoirs de Sophie BOURGEOIS vendront par voie d'enchères publiques qui se tiendront le **samedi 19 juin 1943, à 17 heures,** au Café Giroud, à Martigny-Croix, **une maison d'habitation avec place et jardin attenants,** sis **à la Croix,** ainsi qu'un **taillis de 1091 m2 au Pas.**

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Pour visiter s'adresser à M. André Giroud, à la Croix.

P. o. **Me Victor Dupuis, notaire.**

ESSAYEZ CETTE RECETTE de Beauté

Un nouvel et précieux extrait de cellules cutanées — découvert par un célèbre Spécialiste — le « Biocel » est maintenant contenu dans la Crème Tokalon, couleur rose. Employez-la chaque soir... et réveillez-vous plus jeune chaque matin. Pour le jour employez la Crème Tokalon Blanche (non grasse), qui rend la peau claire, fraîche et douce comme du velours. Des résultats satisfaisants sont garantis sinon le prix d'achat est remboursé.

POUR L'INALPE

TOUS LES ARTICLES
DE LAITERIE

DELALOYE & JOLIAT - SION

AGENCE AGRICOLE

PUNAISES!!!

Destruction radicale et rapide par le spécialiste de la maison

COLTEX, Désinfection générale — **SION**

Rue du Rhône — Case 171

A vendre

5 faucheuses d'occasion :

2 **Cormick** 1 ch., 1 **Osborne** 1 ch., 1 **Hercules** 1 ch, bain d'huile, 1 **Aebi** 2 ch., bain d'huile.

Ch. Méroz, Machines agricoles, rue de la Délèze, **Martigny-Ville.** Tél. 6.13.79.

On cherche

sommelière

pour servir au café. S'adresser sous chiffre 805, Publicitas S. A., Martigny.

Poireaux

A vendre plantons de pleine terre au prix de 7 fr. le mille. Choux de toutes espèces à Fr. 1.20 le cent ; bettes, carottes à salade, 1 fr. ; choux-fleurs 2 fr. le cent ; tabac 8 fr. le mille ; fleurs reines-marguerites, Gueules de loup, ignas, à 30 c. la dz.

A Cavin, Yvonand, Vaud.

Maçons qualifiés

pour constructions de murs à sec sont demandés.

S'adr. Auguste Rasca, entrepreneur, Veytaux.

Téléphone 6.27.29.

On demande

nurse ou institutrice

pour enfants, dans hôtel de montagne.

S'adresser au Nouvelliste sous P. 3836.

Abonnez-vous au Nouvelliste

La force masculine de l'individu tient, en grande partie, dans son alimentation. Il est temps de récupérer !

Consommez la sardine portugaise à chair délicate, au goût agréable. La sardine est un aliment de grande valeur et se présente sous plusieurs formes appétissantes.

La sardine est riche en phosphore et en calories ; elle doit être sur toutes les tables. Consultez votre épicier : il saura vous conseiller la sardine portugaise qui vous conviendra le mieux.

La sardine sans peau se digère facilement.

ALIMENTATION ROMANDE- ALRO

LA SARDINE EST UN PRÉCIEUX ALIMENT

ASSOCIATION ROMANDE DES GROSSISTES EN ALIMENTATION

40 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Le secret DE LA VEINE D'OR

Blaine rapportait un échantillon de quartz écrasé dont il était tellement satisfait qu'il ne pouvait cacher sa bonne humeur. Il se montra cordial même envers Samson qu'il détestait, et débordant d'amabilité envers tous les autres invités, à tel point qu'ils se montraient disposés à s'attarder pour jouir de sa compagnie. Thérèse finit par trouver moyen de s'en débarrasser : elle demanda à M. Samson de prendre congé de façon ostensible pour leur donner l'exemple, et il s'exécuta après lui avoir arraché la promesse d'un nouveau tête-à-tête à la prochaine occasion.

Alors Thérèse montra à son mari la lettre que le chien de Tom lui avait fourrée dans la main.

— Tu dîneras seul ce soir, Dick, à moins que tu ne préfères aller au club. Je m'en vais tout de suite. Lis cela.

Ecrite en fine italique sur papier de luxe, et corrigée par endroits comme si après avoir obéi à l'inspiration on eût consulté un dictionnaire, c'était une lettre soignée, même dans ses fautes.

« Très précieuse amie, veuillez me rendre visite. Il vous faudra trouver un moyen quelconque d'évi... d'élu... de tromper les gardes, car ordre est donné de ne laisser entrer personne et de ne pas me laisser sortir. Veuillez apporter à mang... des aliments de chez vous, parce que j'ai faim. Un chat, deux oiseaux et un singe sont morts pour avoir mangé de la nourriture qui m'était destinée. J'ai soif aussi. Ma mère m'apprit à boire du vin, mais je n'en ai plus, et je préfère l'eau. Tom Tripe essaiera de vous aider à franchir le corps de garde, mais il n'a pas de cervelle, et il faut lui comm... donner des ordres. Il est très fidèle. Veuillez venir le plus tôt possible, et apporter une grande quant... beaucoup d'eau. Votre amie qui vous aime,

Yasmini. »

Il lui rendit la lettre.

— Crois-tu qu'il n'y ait pas d'anicroches ?

— J'en suis sûre ! Imagine-toi cette pauvre enfant, Dick, claquemurée dans un palais, mourant de faim et de soif par crainte du poison !

— Mais comment arriveras-tu jusqu'à elle ? Tu ne peux pas t'envoler par-dessus les gardes de Goungadhoura avec une ombrelle.

— Voici ce que M. Samson a écrit pour moi.

Dick Blaine fronça le sourcil.

— Je m'imagine que les faveurs de Samson se paient tôt ou tard.

— Il en est de même des miennes, Dick ! Cet animal-là m'a appelée Thérèse trois fois cet après-midi, et a eu l'impudence d'insinuer qu'il pouvait y avoir un rapport entre ses attentions et ma prospérité future.

— Ecoute, Tess, je ferais peut-être mieux de lui flanquer une volée pour en finir avec lui.

— Non. Il ne peut pas me corrompre, mais il pourrait facilement te nuire. Laisse-le tranquille, Dick, et sois aussi poli que possible. Tu t'es conduit superbement ce soir.

— Je ne savais pas encore ce qu'il t'avait dit !

— C'est le moment d'être plus courtois que jamais. Il faut que je reste en contact avec cette jeune fille dans le palais, et l'influence de Samson est la seule sur laquelle je puisse compter. Agis comme je te le conseille, Dick, et montre-toi aimable. Fais semblant de n'avoir même pas de soupçons.

— Tout de même, dis-donc ! les suggestions de cet oiseau-là sont un peu lourdes à digérer. Primo, je dois tirer de l'argent de Goungadhoura tout en cherchant le trésor caché. Secundo, je dois regarder M. Samson faire sa fortune politique avec l'aide de ma femme. Et tertio... quelle est la troisième chose, Tess ?

Elle lui donna un baiser.

— La troisième est que tu vas feindre de te laisser berner par lui, pour l'instant tout au moins. Il nous faut savoir ce qu'il y a au fond de tout ceci, et aider la princesse et Tom Tripe si c'est possible. Es-tu fatigué ?

— Oui, pourquoi ?

— Si tu ne l'étais pas, j'allais te demander de mettre un turban dès qu'il fera nuit, de te déguiser en « saïs », de me conduire au palais de Yasmini avec un revolver dans chaque poche en cas d'accidents, et de bien ouvrir les yeux et les oreilles jusqu'à ce que je sorte du palais.

— Oh ! je ne suis pas trop fatigué pour cela.

(A suivre).